

Union des Français en Norvège et Islande



**Une équipe expérimentée ayant
fait ses preuves au service de la
communauté française en Norvège
et Islande:**

Gérard PIGNATEL

Conseiller des Français de l'Etranger et Vice-Président du Conseil Consulaire sortant. Président de la section norvégienne de l'Union des Français de l'Etranger, Ancien Président de la Chambre de Commerce Franco-Norvégienne, Ancien Directeur-Pays d'une banque française pour la Norvège, le Danemark et l'Islande, Chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre National du Mérite, né à Marseille (Bouches du Rhône).

Claire MENARD

Conseillère des Français de l'Etranger sortante. Responsable de la Conformité dans une société norvégienne de gestion de fonds, co-fondatrice d'Oslo Accueil, ancienne trésorière et vice-présidente du conseil de gestion du lycée René Cassin. Membre actuel de la commission de contrôle des listes électorales du Consulat de France à Oslo, née à Angers (Maine et Loire).

Stephane ROELLY

Ingénieur Financier dans les énergies renouvelables. Vice-Président de la section norvégienne de l'Union des Français de l'Etranger. Membre du Conseil de gestion du Lycée René Cassin, né à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne).

Arielle MABILLAT

Fondatrice d'un cabinet de comptabilité/audit en Islande, membre actuel de la commission de contrôle des listes électorales du consulat de France à Reykjavik, née à Pointe à Pitre (Guadeloupe).

Ryan EL HOUSSEINI

Gérant pour le fonds de pension de la commune d'Oslo. Co-fondateur du Young Chamber Club Oslo sous tutelle de la Chambre de Commerce Franco-Norvégienne et ancien membre du conseil d'administration de CFA Norway, né à Joigny (Yonne).

Hélène BIRKELAND

Chirurgien-dentiste retraitée, Responsable de l'Alliance Française, Fondatrice et Présidente de la chorale française d'Oslo, Ancienne Présidente de la section norvégienne de l'Union des Français de l'Etranger, née à Paris.

Notre action 2014 - 2021

Nos deux Conseillers élus en 2014 ont notamment:

- Eté, de façon permanente, à l'écoute des Français de Norvège et conseillé un nombre important d'entre eux soit lors de leur établissement dans ce pays soit pour des problèmes liés à leurs rapports avec les services de l'Etat français, notamment dans le domaine fiscal et celui des retraites. Arielle Mabillat, de son côté, a rendu les mêmes services aux français d'Islande.
- Interpellé des élus nationaux (député et sénateurs) sur les problèmes posés à nos compatriotes par diverses réformes fiscales ou administratives (durcissement prévue de la fiscalité des français de l'étranger qui a maintenant été abandonnée, retrait des consulats d'actes notariaux ou de l'émission de "certificats d'existence" pour les retraités français etc...).
- Fait venir à plusieurs reprises un sénateur en Norvège pour soutenir leurs efforts et, notamment, intervenir pour s'opposer à la fermeture annoncée des Instituts Français en Norvège.
- Organisé régulièrement, dans le cadre de la section norvégienne de l'Union des Français de l'Etranger, des manifestations sociales pour rassembler la communauté Française (pique-nique au parc de Frogner, cueillette de champignons, sortie de ski, diner dansant, "petites bouffes" etc...).
- Organisé des séminaires d'information dans divers secteurs (en collaboration avec la Chambre de Commerce Franco-Norvégienne pour les Français souhaitant créer leur entreprise en Norvège, sur les régimes français de retraite etc...).
- Participé à la vie du Lycée René Cassin et à l'octroi de bourses aux élèves ainsi qu'à l'octroi de subventions dans le cadre du programme STAFE.
- Fait venir un sénateur en Islande pour aider, notamment, au financement de l'achèvement du dictionnaire en ligne islandais-français (projet Lexia).

Nos priorités pour les années à venir

Enseignement et Culture

- Accroître le nombre de postes d'enseignants sous contrat français dans les lycées français à l'étranger et les subventions à l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE).
- Continuer à défendre l'existence des éléments restants de l'Institut Français d'Oslo et à maintenir une présence culturelle française à Stavanger.
- Accroître le nombre de bourses, notamment au bénéfice des parents financièrement les plus fragiles afin de développer la mixité sociale.
- Accroître le nombre de places disponibles aux élèves français et francophones (soutien au programme FLAM en Islande et à la création, à terme, d'un établissement scolaire français).
- Maintenir et renforcer l'enseignement à distance pour que tous les enfants français aient accès à un enseignement français.
- Aider à l'achèvement du projet Lexia (nouveau dictionnaire en ligne islandais-français).

Action sociale, emploi et fiscalité

- Continuer à aider nos compatriotes lors de leur établissement en Norvège et en Islande et les aider dans leurs rapports avec l'administration française notamment pour des questions fiscales ou de retraite.
- Veiller à ce que la tentative de réforme fiscale des non-résidents prévue pour 2020 puis annulée après la mobilisation des élus de l'étranger ne soit jamais reprise. Cette réforme aurait notamment accru de façon significative l'imposition des revenus les plus faibles.
- Combattre l'idée reprise récemment de "l'impôt universel" qui consisterait à fiscaliser en France les Français de l'étranger du simple fait de leur nationalité!
- Revenir sur la forte augmentation depuis 2019 de la durée de cotisation nécessaire pour bénéficier de la protection sociale en France pour les Français de l'étranger.

- Simplifier les démarches fiscales à la suite d'une expatriation et favoriser l'emploi des conjoints de cadres expatriés.
- Changer le statut d'une résidence unique en France des Français de l'étranger de résidence secondaire à résidence principale avec tous les avantages fiscaux que cela implique.
- Faire interdire aux banques la fermeture intempestive et injustifiée de comptes en France.
- Favoriser l'entrepreneuriat en renforçant les outils d'accompagnement des structures locales existantes.

Vie Pratique

- Revenir sur le refus des consulats depuis 2019 de remplir les «certificats de vie» annuels demandés aux seniors bénéficiant d'une retraite française et les remplacer à terme par une simple déclaration sur l'honneur selon le modèle utilisé en France.
- Promouvoir et développer les services proposés par les Consulats auprès des Français installés à l'étranger et, pour cela, revenir sur la diminution programmée des moyens dont ils disposent. Renforcer, au contraire, leurs effectifs et leurs moyens afin qu'ils puissent remplir pleinement leur rôle au service de la communauté française.
- Aider à la recherche d'une solution pratique pour les noms patronymiques d'enfants de couples mixtes Franco-Islandais.